



Controle alcoolemie sur un parking hors du véhicule

Par **sebadoue**, le **26/01/2019** à **17:27**

Bonjour,rnrnJe me suis fait contrôler positif à l'alcool samedi dernier. Les gendarmes étaient à un carrefour et moi j'arrivais à pied à un parking à 30 m où était ma voiture. Je rentrait d'une partie de chasse et une voiture est rentrée sur le parking et le gendarme est arrivé de suite et est venu vers moi en me demandant où j'allais. Je lui ai répondu que j'allais chez un ami à pied, à côté, et m'a demandé de souffler dans le "ballon". ne sachant quoi faire, j'ai soufflé et positif donc il m'a demandé de le suivre à leur voiture et là contrôle à 0,48. Suspension et attente.rnrnJ'ai rdv demain. rnrnMerci de me dire comment faire : contrôle hors de la voiture sans conduite et lieu de l'infraction incorrect.rnmerci d'avance.

Par **jodelariege**, le **26/01/2019** à **17:44**

bonjourrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20104>

Par **Lag0**, le **27/01/2019** à **10:27**

Bonjour,rn[citation] je rentrait d'une partie de chasse[/citation]rnVous voulez dire que vous chassez en état d'ivresse ???

Par **Tisuisse**, le **29/01/2019** à **07:24**

Bonjour,
Sur un parking, qu'il soit privé ou public, dans la mesure où il est ouvert à tous, le CDR s'applique et les FDO peuvent procéder aux contrôles (alcoolémie ou stup.).

Par **morobar**, le **29/01/2019** à **08:46**

Bonjour,
Ce n'est pas la question.
On est en présence d'un piéton circulant sur la voie publique et semblant en état d'ébriété;
Rien à voir avec le code de la route.

Par **Maitre SEBAN**, le **30/01/2019** à **17:53**

Bonjour,
Sauf s'ils vous ont vu rentrer dans le parking au volant de votre véhicule.
Cdt,
Me SEBAN, Avocat à la Cour
<http://www.maitreseban.fr>
[avocat permis de conduire](#)